

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT ET
LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION
DU NORD (MEADEN)

BP 17 Tél:(237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18

GAROUA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

RESEARCH CENTER FOR PLANNING AND
DEVELOPMENT OF THE NORTH REGION
(MEADEN)

P.O.BOX 17 PH:(237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18

GAROUA

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°04/AMI/MEADEN/2026

POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BET DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE
DE LA REALISATION D'UN PROJET D'APPUI A LA FILIERE AVICOLE DANS LA REGION DU NORD (PAFAN)
POUR LE COMPTE DE LA MEADEN

Le Directeur Général de la MEADEN lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de la pré-qualification des bureaux d'études devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation de projet d'appui à la filière avicole dans la Région du Nord (PAFAN) pour le compte de la MEADEN.

L'objectif global de cette activité est de réaliser un diagnostic approfondi de la filière avicole et de proposer un programme d'appui au développement de cette filière dans la région du Nord.

De manière spécifiques, il s'agit de :

1. Réaliser un diagnostic approfondi de la filière avicole (production de poulets de chair et des œufs de consommation). A côté des éléments traditionnels des diagnostics (comme le schéma de fonctionnement et l'analyse SWOT...), ce diagnostic doit nécessairement ressortir les données suivantes :
 - Disponibilité et coûts de poussins d'un jour (chair et ponte) ;
 - Disponibilités et coûts des provendes ;
 - Disponibilités et coûts de poulets de chair et des œufs de table ;
 - Disponibilités et couts vétérinaires ;
2. Réaliser une étude de marché en vue d'une probable installation d'un couvoir et des fermes parentales dans la région. Cette étude doit ressortir les offres et la demande en poussins d'un jour (chair et ponte). Cette étude doit prendre en compte les régions de l'Extrême Nord, de l'Adamaoua et de l'EST et estimer également la demande des pays voisins (Tchad, Nigéria et Centrafrique) ;
3. Faire une proposition technique et financière de l'installation d'un couvoir, des fermes parentales et des installations y afférentes (provenderie, magasins, clinique...). Ces installations doivent être mesurées en fonction des résultats des points 1 et 2 points ;
4. Proposer un programme détaillé et les éléments pour la maturation d'un programme d'appui à la filière avicole dans la Région du Nord.

Aux termes de cette activité, les résultats suivants sont attendus :

1. Un diagnostic approfondi de la filière avicole (production de poulets de chair et des œufs de consommation) est produit et il contient :
 - a. Une analyse de la filière (au niveau national et régional) ;
 - b. Une analyse SWOT et propositions des pistes de solutions pour lever les contraintes issues de l'analyse SWOT ;
 - c. Une analyse détaillée des éléments de disponibilités et des coûts dans la région du Nord et principalement dans la Bénoué et le Mayo Louti (urbain et périurbain) qui doit ressortir les données suivantes :

- Disponibilité et coûts de poussins d'un jour (chair et ponte)
- Disponibilités et coûts des provendes
- Disponibilités et coûts de poulets de chair et des œufs de table
- Disponibilités et coûts vétérinaires

Cette analyse doit ressortir également les coûts compétitifs des poussins d'un jour chair et ponte. Ces coûts doivent prendre en compte la compétitivité d'un potentiel couvoir à installer par rapport à l'offre qui vient d'ailleurs et le niveau économique des aviculteurs installés.

2. Une étude de marché est réalisée en vue d'une probable installation d'un couvoir et des fermes parentales dans la région. Cette étude doit ressortir les offres et la demande en poussins d'un jour (chair et ponte). Cette étude doit prendre en compte les régions de l'Extrême Nord, de l'Adamaoua et de l'EST et estimé également la demande des pays voisins (Tchad, Nigéria et Centrafrique).
3. Une proposition technique et financière de l'installation d'un couvoir, des fermes parentales et des installations y afférentes (provenderie, magasins, clinique...) est réalisée. Ces installations doivent être mesurées en fonction des résultats des points 1 et 2 points et doit démontrer d'une manière sommaire la rentabilité d'un tel investissement. Elle doit ressortir les éléments de rentabilité suivants : VAN (Valeur Actualisée Nette), TIR (Taux Interne de Rentabilité), IP (Indice de Profitabilité) et la DRI (Délai de Retour sur Investissement) ;
4. Un programme détaillé est élaboré avec un chronogramme de mise en place comprenant également éléments pour la maturation d'un programme d'appui à la filière avicole dans la région du Nord.

Les prestations objet du présent appel à manifestation d'intérêt seront financées par le BIP-MEADEN, exercice 2026.

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert à tous les cabinets / bureau d'études (BET) installés au Cameroun, justifiant d'une expérience avérée dans ce domaine et d'excellentes aptitudes interpersonnelles et de communication.

Les BET intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services. Le dossier de candidature comportera :

Volume 1 : Dossier administratif, composé des pièces suivantes :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée ;
2. L'attestation de non-faillite datant de moins de trois (3) mois ;
3. L'attestation d'immatriculation timbrée ;
4. L'attestation conformité fiscale timbrée et en cours de validité.

Volume 2 : Dossier technique, composé des pièces suivantes :

1. La compréhension de la mission ;
2. La méthodologie sommaire d'intervention ;

Les photocopies des contrats, marchés, accompagnés des PV (ou attestation de bonne exécution) justifient qu'il a réalisé des prestations similaires au cours de cinq dernières années ;

3. Les CV du Chef de la mission et des experts mettant spécialement en exergue les expériences professionnelles de chacun dans le domaine de la présente consultation ; et
4. Les photocopies simples des diplômes requis des experts proposés.

NB : Les deux dossiers doivent être présentés dans un seul volume et en quatre exemplaires (1 original + 3 copies).

L'évaluation des offres sera faite en deux phases, à savoir (i) la vérification des pièces administratives et (ii) l'évaluation des offres techniques.

Seule l'offre technique des candidats ayant les pièces administratives conformes sera évaluée. Les bureaux d'études ayant obtenus une note supérieure ou égale à soixante-dix sur cent (70/100) seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint. Les critères de notation :

1. Présentation de l'offre	5 points ;
2. Note méthodologique	20 points ;
3. Références dans les prestations au cours de 5 dernières années	20 points ;
4. Qualifications et expériences des experts	55 points.

Les qualifications du Bureau d'Etude doivent être en rapport avec les aspects suivants :

- Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans un des domaines suivants : diagnostic stratégique, planification, étude de développement social ou environnemental ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) prestations avec un EPA, un Programme gouvernemental, une CTD, une ONG au cours des cinq (05) dernières années dans la réalisation des études de développement, de plans de développement régional ou d'études d'impact environnemental et social ;

Pour accomplir cette mission, le Bureau d'Etude disposera du personnel clé indicatif minimum suivant :

Un chef de mission

- Avoir un BAC + 5 au moins dans les domaines de l'agronomie, médecine vétérinaire, planification des études et projets, économie, management ou diplôme équivalent ;
- Avoir au moins 5 ans d'expériences dans le développement rural ;
- Avoir au moins 10 ans d'expériences dans la filière avicole (maîtrise des fermes parentales, des couvoirs et des provenderies).

Un ingénieur zootechnicien

- Avoir un BAC + 5 au moins dans la production animale (ingénieur zootechnicien) ou en médecine vétérinaire ;
- Avoir au moins 5 ans d'expériences dans le développement rural ;
- Avoir au moins 05 ans d'expériences dans la filière avicole (maîtrise des fermes de production, et des provenderies).

Un agro économiste ou économiste ou analyste financier

- Avoir un BAC + 5 au moins en agroéconomie, analyse financière, en économie ou équivalent ;
- Avoir au moins 5 ans d'expériences dans le développement rural ;
- Justifier au moins une expérience dans la réalisation d'une étude, d'un projet de développement.

Un technicien d'élevage spécialisé en aviculture

- Avoir un diplôme de technicien d'élevage au moins ;
- Disposer d'une expérience de 5 ans au moins dans la filière avicole (connaissances des fermes de production des poulets de chair et des poules pondeuses).

Un technicien qualifié (agriculture ou élevage)

- Avoir un diplôme de technicien d'agriculture, d'élevage au moins ;
- Disposer d'une expérience de 5 ans dans le développement rural (conseil agricole, gestion d'exploitation...) ;
- Disposer d'une expérience de 5 ans au moins dans la réalisation des études ou enquêtes (diagnostics, planification, enquêtes agricoles).

Douze (12) Enquêteurs disposant des aptitudes ci-après :

- Savoir lire et écrire
- Connaitre la Région du Nord (notamment la Bénoué et le Mayo Louti).

Les BET intéressés et remplissant les conditions requises peuvent demander les TDR de l'étude et obtenir également des informations complémentaires, les jours ouvrables entre 9h00 et 15h00 heure locale auprès de la Direction Générale de la MEADEN à Garoua, BP 17 Garoua, Tél. : 222 27 14 95.

L'étude sera réalisée au plus dans un délai de soixante (60) jours à compter de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Les offres doivent parvenir en quatre (4) exemplaires (un original et trois copies) au plus tard le **06 février 2026 à 14H00** et porteront la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°04/AMI/MEADEN/2026

POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BET DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE LA RÉALISATION D'UN PROJET D'APPUI À LA FILIÈRE AVICOLE DANS LA RÉGION DU NORD (PAFAN)

POUR LE COMPTE DE LA MEADEN »,

A n'ouvrir qu'en séances de dépouillement ».

Garoua, le **14 JAN 2026**....

